



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sportifs professionnels

Question écrite n° 67618

## Texte de la question

Mme Marie-George Buffet appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation de nombreux jeunes boxeurs qui ayant un palmarès dans la pratique amateur se voient, une fois passés professionnels, barrer la route des contrats professionnels s'ils ne rejoignent pas des groupements d'hommes d'affaires. Cette situation, unique dans le sport professionnel, nuit à une pratique sportive qui a de profondes racines populaires. Elle lui demande quelles dispositions il compte prendre pour revenir sur cette situation.

## Texte de la réponse

Si le nombre de boxeurs professionnels est en augmentation constante pour se situer aujourd'hui autour de 350, il convient de constater qu'une dizaine d'entre eux seulement ont atteint un niveau confortable d'activité et de rémunération. Toutefois, le déficit actuel de combats professionnels n'apparaît pas du seul fait des organisateurs mais traduit plus sûrement les effets d'une crise structurelle du secteur de la boxe professionnelle en France, et plus généralement sur le plan international. Conscient de cette situation, le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative a demandé à la Fédération française de boxe (FFB) d'assurer en son sein une meilleure représentativité de la boxe professionnelle par la création d'une structure plus représentative des familles qui la composent dont la majorité des membres seront élus directement par les clubs sportifs et les boxeurs professionnels, restituant ainsi ces deux acteurs au centre du dispositif de décision. La Ligue nationale professionnelle de boxe, qui a élu son président en mai 2005, s'est fixé des objectifs prioritaires qui concernent la cohérence des différentes compétitions, la définition d'un statut du boxeur professionnel et l'encadrement des relations de ceux-ci avec les organisateurs. Les modifications du format, des conditions d'accès et de la lisibilité du championnat de France professionnel qui ont été récemment entérinées par le comité directeur de la FFB sont un premier pas encourageant pour la suite des chantiers importants à mener par cette structure. Parallèlement, la FFB s'est engagée fortement dans la formation de ses cadres techniques et dirigeants afin de mieux accompagner la structuration locale de la boxe amateur. En effet, la pérennisation du rôle éducatif et social jouée par les clubs de boxe est un enjeu important, y compris pour un certain nombre de boxeurs dits professionnels. Enfin, l'amélioration de la filière fédérale du haut niveau a été également favorisée afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de ses pratiquants. On peut également considérer que l'afflux actuel de jeunes boxeurs prétendant à une carrière professionnelle est une conséquence des résultats positifs de la politique fédérale de détection et de formation enregistrés ces dernières années. Ces différentes initiatives, soutenues par l'Etat en lien avec la FFB, pourront aboutir à une élite professionnelle de boxe plus restreinte mais mieux et véritablement encadrée et un secteur amateur plus proche et mieux structuré afin de répondre valablement aux attentes ou aux potentiels de l'ensemble des pratiquants.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 67618

**Rubrique** : Sports

**Ministère interrogé** : jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 21 juin 2005, page 6216

**Réponse publiée le** : 23 août 2005, page 8046